



FORMATION COMPLEMENTAIRE « PASSERELLE » TRANSPORT DE MARCHANDISES (FICM21)

PUBLIC & PREREQUIS

- Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE et D ou DE en cours de validité ou de permis reconnus en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route,
- **Ou** titulaire d'un titre ou diplôme de conducteur routier du transport de voyageurs (Titre Professionnel du Ministère chargé de l'Emploi ou CAP, BEP, BAC PRO du Ministère de l'Education Nationale),
- **Ou** titulaire d'une attestation de formation initiale minimale obligatoire du transport routier de voyageurs ou à titre transitoire d'une attestation valant FIMO voyageurs.

NIVEAU : V

OBJECTIFS GENERAUX

"Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de marchandises par :

- *le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité,*
- *la connaissance, l'application et le respect des réglementations du transport et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport."*

(Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 4)

EFFECTIF : 16 stagiaires.

DURÉE : 5 jours (35 heures)

MODE D'EVALUATION DES ACQUIS

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique.

L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen.

A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

VALIDATION

Attestation de formation conforme à l'arrêté du Ministère chargé des transports si succès à l'évaluation finale.

Au vu de cette attestation, le stagiaire se verra remettre une carte de qualification conducteur.

Attestation de fin de formation remise au participant - Attestation de présence.



PROGRAMME :

THEMES	DUREES
Accueil et présentation de la formation	0 h 30
Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité	15 h 30
Application des réglementations	5 h 00
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale	7 h 00
Service, Logistique propres au transport de marchandises	4 h 00
Evaluation des acquis et synthèse du stage	3 h 00
Durée totale	35 h 00

MOYENS

- Salle équipée d'un ensemble multimédia.
- Véhicules d'enseignement équipé double commandes
- Charges et matériel d'arrimage

AGREMENT DU CENTRE DE FORMATION :

Agrément régional délivré au centre de formation par la DREAL concernée.



PROGRAMME PROGRESSION :

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 h 30
THEME		MOYENS A PLANIFIER
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que les pré-requis sont respectés. • Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels • Présentation de la formation. • Modalités pratiques. • Tour de table. 		Salle de cours
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité	15 h 30
THEME : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité		MOYENS A PLANIFIER
<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises et fonctionnement des organes de sécurité. • Perfectionnement à une conduite sûre et économique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Optimisation de la consommation de carburant. • Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule. • Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Conduite individuelle et manœuvres (2 h 30) auxquelles s'ajoute 0 h 15 de commentaires pédagogiques 		Salle de cours 1 véhicule / 4 stagiaires maxi
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Appliquer les réglementations	5 h 00
THEME : Application des Réglementations		MOYENS A PLANIFIER
<ul style="list-style-type: none"> • La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les temps de conduite et de repos des conducteurs. ◦ L'utilisation du chronotachygraphe électronique. ◦ La formation des conducteurs. ◦ Les conventions collectives. ◦ Les statuts particuliers (fonction publique). • La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Transport public, location, transport en compte propre ◦ National et international. ◦ Les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises. ◦ Redevance d'utilisation des infrastructures routières ◦ Taxe Poids Lourds 		Salle de cours

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, les règles de sécurité routière et environnementales	7 h 00
	THEME : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale	MOYENS A PLANIFIER
	<ul style="list-style-type: none"> • La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence. • Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt. • La circulation dans les tunnels. 	Salle de cours
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	4 h 00
	THEME : Service, logistique	MOYENS A PLANIFIER
	<ul style="list-style-type: none"> • Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au développement durable - Sûreté du fret. • L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché. 	Salle de cours
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Evaluer les acquis du stage	3 h 00
	THEME : Evaluation des acquis et synthèse du stage	MOYENS A PLANIFIER
	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation pratique en contrôle continu. • Test Final d'évaluation des compétences acquises. • Correction. • Synthèse du stage. 	Salle de cours L'évaluation doit être réalisée par un formateur autre que celui ayant assuré la formation.

COMPETENCES ET/OU HABILITATIONS SPECIFIQUES REQUISES POUR L'ANIMATION

Agrément correspondant au cahier des charges des organismes de formation (Ministère des transports)
Cf. Fiches profil formateur Théorie ([FCMX1](#)) - Conduite ([FCMX2](#))

1. OPTION ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL

SUPPORTS PEDAGOGIQUES POUR LE FORMATEUR

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
FIMO / FCO / Passerelle Marchandises Référentiel de formation	RF-0043-14A2	IPTL
Découpage Passerelle	DC-0132-14A2	IPTL
Passerelle Marchandises – Evaluation finale (énoncé + corrigé + grille)	P-1847-14A2 énoncé P-1847-14A2 corrigé P-1847-14A2 grille	IPTL
Passerelle Marchandises – Evaluation finale n° 2 (énoncé + corrigé)	P-1899-14A2 énoncé P-1900-14A2 corrigé	
Démonstrations pratiques pour la formation Arrimage	P-2229-14	IPTL
Passerelle - Livret de suivi de la formation	P-1841-14A2	Atelier d'impression Monchy Services
Etude de cas d'accident marchandises	CD0232	IARP
CD FIMO / FCO Marchandises	CD0233	IARP

- Supports complémentaires

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
Formation des conducteurs professionnels à la conduite en tunnel	CETU	IARP
L'attention : les essentiels (vidéo)	V133_2	IARP
La vigilance : les essentiels (vidéo)	V134_3	IARP
La fatigue: les essentiels (vidéo)	V135_5	IARP
"Les petits gestes au quotidien qui font la différence" (vidéo)	V158_1	IARP
L'arrimage (vidéo)	V160	IARP
Présentation du dispositif mis en place par Ecomouv'	V0179-14A2	IARP

SUPPORTS ET DOCUMENTS POUR LES STAGIAIRES :**- Supports individuels à remettre obligatoirement**

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
Manuel de formation initiale du conducteur routier marchandises ou FIMO Marchandises	/	Codes Rousseau ou ENPC
Passerelle - Livret de suivi de la formation	P-1841-14A2	Atelier d'impression Monchy Services
Mémento Eco-conduite	S-0238-13	
<i>Supports d'évaluation à dupliquer :</i>		
Passerelle Marchandises – Evaluation finale (énoncé)	P-1847-14A2 énoncé	IPTL
Passerelle Marchandises – Evaluation finale n°2 (énoncé)	P-1899-14A2 énoncé	IPTL
Passerelle Marchandises - Grille de réponses	P-1847-14A2 grille	IPTL

- Supports mis à disposition

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
NS		

2. OPTION ENSEIGNEMENT MULTIMEDIA

Ce type d'enseignement individualisé nécessite l'accès à un poste informatique multimédia individuel, relié à un serveur réseau intra. Il n'existe pas de découpage spécifique du fait de l'individualisation de la formation.

- Support supplémentaire obligatoire formateur :

Titre, Nature	Code, Référence	Approvisionnement
Découpage Passerelle Marchandises individualisée	DC.i-0001-14A2	IPTL

ORIGINE ET CONTACT

IPTL – Christian DEMARQUE

Formation individualisée : Conchita PEREDA-CREACH

MAINTENANCE PREVENTIVE

IPTL

MISE A JOUR

Créé le 5/05/09 – Dernières mises à jour : 30/03/12 – 30/11/12 – 29/03/13 – 31/05/13 – 07/06/13

CARACTERISTIQUES CRITIQUES

- **CONTRAINTE ET/OU CONDITIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE :**

- Salle équipée d'un ensemble multimédia (Cf. Fiche matériel [SMU00](#))
- Véhicules d'enseignement équipés double commandes : (Cf. Fiches matériels [VEP00](#) ou [VCP00](#))
4 stagiaires au maximum par véhicule
- Matériels pour le module arrimage ([AAR00](#))
- Possibilité de réaliser 0 h 30 maximum de conduite avec un simulateur haut de gamme.
- Les évaluations sont réalisées par un formateur autre que celui qui a assuré la formation.

En cas d'échec à la partie théorique ou à la partie pratique de la formation, le stagiaire conserve le bénéfice de son succès partiel pendant six mois. Le centre de formation délivre au stagiaire une attestation constatant cette situation et faisant apparaître sa date d'échéance. La validation finale de la partie pratique ne peut être effectuée que si le stagiaire suit de nouveau le module « application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile » inclus dans le thème « perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité ».

